

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE
CGT, CFDT, CGT-FO et SUD

Déclaration CTP Moyen terme du 30 novembre 2006

CNIL

Le personnel du CNIL et les organisations syndicales, s'étonnent et s'inquiètent de l'absence d'un texte de cadrage sur la mise en place du SIN.

Le groupe de travail créé à votre demande vous a présenté des propositions sur l'organisation du service, les travaux et l'avenir professionnel des agents. Pourtant ce groupe a travaillé six mois pour que le CTP n'en retienne qu'une seule phrase « Le CNI de Lille est transformé en SIN à partir du 1^{er} janvier 2007 » cela nous semble un peu léger.

Que deviennent ces propositions ?

A défaut de texte de cadrage, nous vous soumettons des vœux qui devraient être la base du fonctionnement du futur SIN.

Les agents porteront leur plus grande attention à l'adoption de ces vœux.